



Déclaration des Coalitions de l’Afrique Francophone pour la Cour Pénale Internationale (CAF CPI) relative à la situation en République Démocratique du Congo (RDC).

Le 26 Février 2023

Abidjan, Bangui, Bamako, Bujumbura, Conakry, Kinshasa, N’Djamena, Ouagadougou, Rabat.

Les Coalitions de l’Afrique Francophone pour la Cour Pénale Internationale (CAF CPI) s’inquiètent face à l’insécurité qui règne et à la détérioration de la situation humanitaire et du développement socio-économique en raison de la violence et des violations des droits de l’homme commises par les groupes armés et les forces négatives dans l’Est de la RDC. Elles condamnent des violations des droits de l’homme commises par le M23 ainsi que par les Forces démocratiques alliées (ADF) et d’autres groupes armés. Elles appellent les États de la sous-région à cesser tout soutien à ces groupes armés qui continuent de massacrer les populations civiles suffisamment éprouvées depuis des décennies.

Dans ce contexte, les CAF CPI saluent les efforts de l’Union Africaine, de l’ONU et des autres organisations sous régionales (CEA, CEEAC, CIRGL, SADC) pour le retour de la paix et la sécurité dans la région orientale de la RDC.

Les CAF CPI s’inquiètent cependant, du non-respect des accords signés à Luanda et à Nairobi par les différentes parties pour le retour à la stabilité. Elles **dénoncent** et **condamnent** les violations graves du droit international humanitaire commises à l’endroit des populations civiles.

Au regard de toutes ces raisons, **les CAF-CPI lancent un appel :**

1/ Aux États de la Sous-région :

De respecter les accords signés, de permettre la protection des populations civiles à travers le déploiement effectif de la Force régionale de la CAE et du Mécanisme de vérification *ad hoc*, avec la collaboration de la MONUSCO.



2/ A L'Union Africaine

De mettre au cœur de son agenda la résolution du conflit congolais en travaillant en permanence avec toutes les parties pour une sortie de crise et mettre ainsi fin aux violations massives des droits humains.

3/ Aux Nations Unies

- De prendre des mesures pour lutter contre l'impunité des crimes du droit international, commis en RDC d'une part
- D'activer des mécanismes d'observation des droits humains et la protection des droits des populations déplacées internes et aux réfugiés d'autre part.

4/ Au procureur de la CPI,

De surveiller étroitement la situation en RDC et de faire une déclaration préventive.

Pour Les Coalitions de l'Afrique Francophone pour la CPI,

Le Coordonnateur

M. ALI Ouattara

Organisations Membres.

- 1. Coalition Burundaise pour la CPI**
- 2. Coalition Centrafricaine pour la CPI**
- 3. Coalition Guinéenne pour la CPI**
- 4. Coalition Ivoirienne pour la CPI**
- 5. Coalition Malienne Pour la CPI**
- 6. Coalition Marocaine pour la CPI**
- 7. Coalition Tchadienne pour la CPI**
- 8. ONG Berco (RDC)**
- 9. ONG CAD (RDC)**
- 10. Association Nurukeyor pour la paix (Burkina Faso)**